



Nous ne faisons pas de procès d'intention, mais nous serons particulièrement attentifs et exigeants

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

À l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne connaissons pas encore la composition du gouvernement arrêtée par le président de la République.

Ces derniers jours les médias bruissaient de noms divers et variés.

L'essentiel n'est pas là bien entendu, même si le choix des femmes et des hommes composant un gouvernement n'est pas anodin.

Ce qui compte, c'est la nature de la politique économique et sociale qui va être menée, tant sur le plan européen que sur le plan national.

De ce point de vue, souffrir aujourd'hui dans l'espoir d'être mieux demain n'est pas la solution.

Non seulement parce qu'il n'est pas juste de souffrir, mais de surcroît rien ne garantit que ça ira mieux demain, bien au contraire.

Nous serons donc particulièrement vigilants sur les premières annonces économiques et sociales du nouvel exécutif, tant sur le contenu que sur la méthode, les deux étant d'ailleurs étroitement liés. Comme le disait Victor Hugo « *la forme est le fond qui remonte à la surface* ».

Ainsi si le contenu d'une ordonnance nous convient, il n'y a guère de problème. Cela suppose au préalable une vraie concertation et de sérieuses révisions et précisions du côté des pouvoirs publics.

Un bon praticien vérifie toujours si l'ordonnance qu'il prescrit sera supportée par le corps !

Mais si l'ordonnance est le véhicule utilisé en plein été pour aggraver la situation des salariés, alors il y aura un gros problème. En particulier, nous n'accepterons pas une loi Travail XXL.

Nous ne faisons pas, c'est notre comportement habituel, de procès d'intention. Mais nous serons particulièrement attentifs et exigeants.

Et l'une des premières questions que nous poserons au président de la République sera : quelle est votre conception du dialogue social et de la négociation collective ?

Tout le reste découlera en grande partie de sa réponse. ▀

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter